MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Action sociale infos

Mai 2025

La lettre d'information de l'action sociale du ministère de l'Intérieur

A LA UNE

Les vice-présidents (VP) de commission locale d'action sociale (CLAS) réunis en séminaire

Les 26 et 27 mars derniers, les VP CLAS étaient réunis dans le cadre d'un séminaire sur le site Lumière. Cette rencontre a été l'occasion pour eux de s'informer sur l'actualité des différentes thématiques d'action sociale en lien avec leur mission, d'échanger et de partager avec leurs homologues des départements présents, dont ceux des Outre-mer.





Après l'ouverture du séminaire par **Christophe Marot,** adjoint à la directrice des ressources humaines du ministère de l'Intérieur et **Bruno Pina-Léal,** vice-président de la commission nationale d'action sociale (CNAS), un point d'actualité sur le logement, l'enfance et la restauration a été présenté par les services de la sous-direction de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel (SDASAP)/DRH et de la sous-direction de la prévention, de l'accomapgnement et du soutien des personnels (SDPASP)/DRHFS.
L'accent a également été mis sur les moyens d'intervention des VP CLAS au travers du budget déconcentré d'initiative locale dont disposent les CLAS.



Des témoignages de binômes SGCD/VP CLAS sont venus mettre en perspective les actions menées par les départements des Côtes-d'Armor et de Seine-Saint-Denis, et faire bénéficier les VP de leur retour d'expérience. Cette séquence a été particulièrement appréciée par les participants.



Laurence Goutard-Chamoux, sous-directrice de la prévention, de l'accompagnement et du soutien des personnels est intervenue au nom du directeur des ressources humaines, des finances et des soutiens pour rappeler l'importance du travail accompli en matière d'action sociale dans l'accompagnement des agents pendant la période des JOP 2024.

Des ateliers ont permis aux VP d'échanger de manière plus rapprochée et concrète sur les thématiques de la restauration, des loisirs et des moyens alloués à l'action sociale.



Les échanges et les partages d'expériences, riches et nourris, sauront sans nul doute constituer des sources d'inspirations pour les vice-présidents qui ont participé à cet évènement !

Cyclone Chido : une forte mobilisation des professionnels de soutien et un secours exceptionnel au bénéfice des agents du MI affectés à Mayotte et à leur famille

À la suite du passage du cyclone Chido qui a dévasté le département de Mayotte le 14 décembre 2024, nombreux sont les agents de l'État et leurs familles qui ont été touchés dans leur vie personnelle : dégâts matériels, dégradation des logements, absence d'eau courante et d'électricité, pénurie alimentaire… appelant à la mobilisation immédiate de l'ensemble des services du ministère de l'Intérieur.

Le déploiement de la médecine de prévention



Le service médical de prévention et de santé au travail du ministère de l'Intérieur s'est immédiatement mobilisé pour permettre, dès le lendemain de la catastrophe, à tous les agents primo intervenants d'intégrer le vivier de volontaires qui s'était naturellement formé pour renforcer les effectifs de la DTPN Mayotte. La présence et l'accompagnement de ce service a été permanent jusqu'à présent quels que soit les jours ou les situations.

Tout le personnel de la médecine de prévention tant au national qu'en local a œuvré et œuvre encore pour la mise en conditions des agents qui rejoignent Mayotte.

Une organisation a été déployée pour : évaluer, dans les meilleurs délais, l'état de santé des personnels renforts ; mettre à jour leurs vaccinations ; prescrire les produits prophylactiques ; rédiger et diffuser des fiches réflexes d'informations sanitaires.

La hotline de Beauvau a été réactivée (celle qui avait servi à la gestion de crise COVID) afin que les agents puissent avoir rapidement les informations nécessaires à leur projection.

Deux médecins du travail en poste à La Réunion ont organisé une permanence.

Le Dr Finger, médecin du travail en charge des effectifs de Mayotte s'est rendu sur place dès que la situation l'a permis pour réaliser un état des lieux tant sanitaire que matériel. Il a participé au debriefing des premiers personnels de police réunionnais de retour de Mayotte avec le réseau de soutien.

Depuis le 13 janvier ce médecin du travail se rend tous les 15 jours sur Mayotte pour poursuivre l'accompagnement nécessaire, pour consulter et notamment établir un bilan médico-psychologique des agents. Les échanges sont réguliers avec le DTPN et il reste disponible par téléphone même en dehors des jours de présence.

Le Dr Antognarelli, médecin en charge des Dom et le Dr Foullon médecin national en échanges permanents avec le Dr Finger ont été en soutien et transmission sur la métropole pour assurer la coordination et la mobilisation de l'ensemble du réseau de médecine de prévention.

Le dispositif renforcé mis en place par le Service de soutien psychologique opérationnel (SSPO)

Dès les premiers jours, le SSPO a renforcé son dispositif d'accompagnement psychologique sur l'île de Mayotte et de la Réunion afin d'accompagner au mieux les policiers et leurs familles, durement impactés. Durant plus de 6 semaines, en appui aux deux psychologues en poste sur ces secteurs, 6 psychologues du service ont été projetés pour des missions exceptionnelles. Ces psychologues ont réalisé de nombreux entretiens (350) tant informels que formels ainsi que des actions collectives (76 collectifs informels et 9 groupes formels).



Par ailleurs, le SSPO a participé au dispositif pluridisciplinaire d'accueil des familles et policiers évacués, lors de leurs arrivées sur l'île de la Réunion puis dans l'hexagone.

Ces mesures ont mobilisé 14 psychologues du SSPO au profit de plus de 300 personnes.

La mobilisation du Service social

Dans ce contexte et en application de la circulaire MI du 14 janvier 2025 relative au soutien aux agents du ministère de l'Intérieur affectés à Mayotte et à leurs familles, le Service social (DRH/SDASAP) a déployé trois équipes composées chacune d'une conseillère technique de service social et de deux assistantes de service social durant 9 semaines dans l'objectif d'apporter aux agents un soutien psychosocial et une réponse à leurs besoins immédiats.

Pour répondre à cet objectif, les équipes de service social en renfort et l'assistante de service social affectée à Mayotte ont été chargées d'instruire les dossiers de demandes de secours exceptionnels Chido pour pallier les aléas liés à la catastrophe naturelle et des situations sociales graves.

L'instruction de **1 089 dossiers de secours exceptionnels Chido** a été réalisée selon une procédure simplifiée au cours de **1 268 entretiens sociaux** à Mayotte. **42 dossiers ont également été instruits par des assistants de service social de métropole et de La Réunion** au bénéfice d'agents relevant de la Police nationale et du Secrétariat général hors territoire de Mayotte.

Tous les dossiers ont été transmis via le progiciel IRISS2 à un conseiller technique régional (CTR) mis à disposition de la conseillère technique nationale durant toute la période d'instruction des dossiers de secours exceptionnels Chido pour expertise en vue de leur validation technique. Le CTR a ensuite transmis aux services d'action sociale de la SDPASP et de la SDASAP pour décision et mise en paiement.



(De droite à gauche) :
Amel Matahri, Nathalie Carrouée-Goigoux, Emmanuelle Pappini, Tania Guerlin-Hamel, Sandra Darbas, Laura Gouda, Hamina Moindjie.

Rencontre des équipes sociales à l'aéroport de Dzaoudzi



(De gauche à droite) :
Caroline Fragnol, Tania Guerlin-Hamel, Sandra Darbas, Lydie Thiébert, Hamina Moindjie, Laura Gouda, Jenny Martinière.

Versements des secours exceptionnels

La sous-direction de la prévention, de l'accompagnement et du soutien des personnels (SDPASP) de la Police nationale et la sous-direction de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel (SDASAP) du ministère de l'Intérieur se sont immédiatement mobilisées dès la mise en place du dispositif. Rapidement, une concertation avec les services de la direction de l'évaluation de la performance, de l'achat, des finances et de l'immobilier (DEPAFI) a été faite afin de définir un process de mise en paiement par injection en masse par le biais de l'Agence pour l'informatique financière de l'État (AIFE). Au fil de l'eau, depuis fin janvier, les deux sous-directions d'action sociale ont instruit les demandes des agents ayant subis des dommages importants notamment dans leurs habitations, puis rédigé les décisions de mises en paiement.

L'implication de ces deux sous-directions a permis, dans un contexte particulièrement sensible, la gestion des suites du passage du cyclone Chido à Mayotte, en liaison permanente avec le service social et la DEPAFI. Elle a également permis le versement rapide et effectif des secours aux agents victimes pour un montant de 3 119 700 €.

Le pôle soutien social et financier de la SDPASP a centralisé et instruit les 823 demandes émises par les agents du périmètre de la Police nationale de tous corps et de tous grades, en fonction dans les différents services représentés à Mayotte (STPJ, STPF, STSP, RAID, DDSI ...), transmises par le conseiller technique régional. Ainsi, 2 240 200 € leur ont été attribués.

La section des politiques sociales du Bureau du pilotage des politiques sociales (BPPS) de la SDASAP s'est fortement mobilisée dès la mise en place du dispositif de soutien, pour traiter dans les délais les plus courts possibles, les demandes de secours des personnels relevant du Secrétariat général, du Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR), du Tribunal administratif de Mayotte ainsi que des personnels civils de la Gendarmerie nationale.
Avec l'appui de la Mission pilotage projet et animation réseau de la DRH, 322 demandes émises ont ainsi pu être instruites pour un montant total d'aides attribué de 879 500 €.

17 mai : Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie

Tous les 17 mai depuis 2005 est célébrée la journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie.

Les LGBT+phobies désignent toute attitude négative envers les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles ou transgenres. Elles peuvent prendre des formes très différentes : rejet, insulte, discrimination, harcèlement, agressions physiques, violences sexistes ou sexuelles.

La loi punit toute injure, diffamation, violence et discrimination lorsqu'elle est basée sur l'orientation sexuelle, réelle ou supposée, de la victime.

Qu'est-ce qu'une discrimination ?

C'est un traitement défavorable qui doit remplir deux conditions cumulatives : être fondé sur un critère interdit par la loi tel que l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, et relever d'une situation visée par la loi, tel que l'emploi, la formation, la santé…

Qu'est-ce que le harcèlement discriminatoire ?

3 éléments doivent être réunis pour le caractériser : un agissement à l'encontre d'une personne, lié à un motif prohibé par la loi tel que l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, qui a pour objet ou pour effet de porter atteinte à la dignité, ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant.

Comment agir si vous êtes victime ou témoin d'actes anti-LGBT+ sur votre lieu de travail ?

Vous pouvez alerter votre hiérarchie, votre référent RH local ou Egalité - Diversité, l'assistant de prévention, la médecine de prévention, le service social. Vous pouvez également signaler les faits auprès des dispositifs d'écoute et de signalement du ministère.



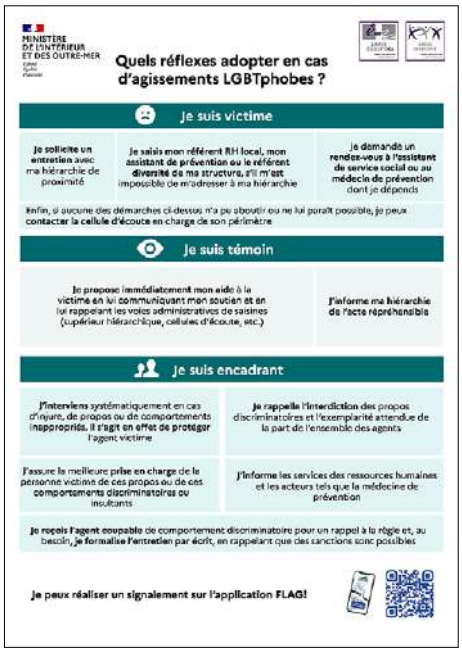



Pour en savoir plus :

Site Service-Public.fr: Journée mondiale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie le 17 mai 2025
Site Intranet Égalité et Diversité
Plan national pour l'Égalité, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ (2023-2026)
Infographies LGBT+phobies à télécharger sur le site Intranet Égalité et Diversité

Victime ou témoin de violences sexistes et sexuelles, de discrimination ou de harcèlement moral : en parler, c'est déjà agir !

Tout agent relevant du périmètre du Secrétariat général peut faire un signalement auprès de la cellule Allo Discri



ALLO DISCRI
Secrétariat général

01 80 15 33 00
cellule-allo-discri@interieur.gouv.fr

Pour en savoir plus sur les dispositifs de signalement et d'écoute du ministère ou faire un signalement en ligne :
Site Intranet Égalité et Diversité

DRH MINISTÉRIELLE · actionsociale.mi · Égalité Diversité

SANTÉ

Journée internationale du soleil et du mélanome : sensibilisation et prévention

Le 13 juin dernier a marqué la Journée internationale du mélanome, une occasion essentielle de sensibiliser le public à ce cancer de la peau.

Le mélanome est un cancer de la peau développé à partir de cellules appelées mélanocytes qui fabriquent la mélanine, pigment colorant la peau. Dans 80 % des cas, le mélanome survient de façon spontanée sur une peau saine et dans 20 % des cas, le mélanome se développe à partir d'un ancien grain de beauté. [Source Assurance Maladie]

Pour détecter ce cancer à un stade précoce, un auto-examen régulier de la peau est recommandé. Il consiste à observer les différentes zones du corps, en prêtent une attention particulière aux évolutions des grains de beauté et aux changement cutanés.

Source image Gustave Roussy

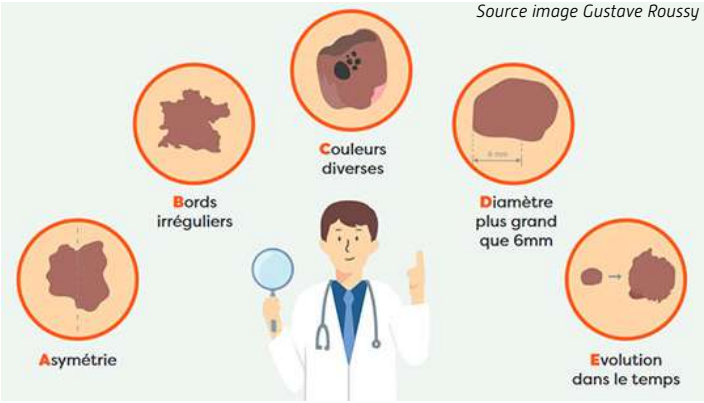

Chaque année, environ 15 000 nouveaux cas de mélanome sont diagnostiqués en France, entraînant près de 1 700 décès. Souvent négligée, la peau est pourtant facile à protéger et à préserver.

En période estivale et lors d'expositions au soleil, il est crucial d'adopter des mesures de protection :

- Éviter l'exposition directe au soleil.
- Appliquer une crème solaire à indice élevé (au moins 30) toutes les deux heures et après une baignade ou du sport (transpiration).
- Éviter de s'exposer durant les heures où les rayons solaires sont les plus intenses : entre 10 h et 14 h en outre-mer et entre 12 h et 16 h en métropole.
- Mettre les bébés à l'ombre, protéger davantage la peau des enfants et adolescents.
- En cas d'exposition, porter des vêtements couvrants, longs et amples, un chapeau à bords larges, une paire de lunette de soleil avec filtre protégeant des ultra-violets.

Les travailleurs les plus exposés sont :

- Toutes les personnes travaillant en plein air
- Les chauffeurs (les ultra-violets traversant le verre des pare-brise)
- Les travailleurs exposés à des rayonnement artificiels (soudeurs, chaudronniers, imprimeurs, employés de certains secteurs professionnels : médical, agroalimentaire…).

Ainsi, les ultra-violets sont des rayonnements de la lumière qui sont capables de traverser plusieurs types de surfaces différentes. Dès lors, même sans soleil, sous les nuages, il est possible d'attraper des coups de soleil. Il est alors important de rester vigilant et donc de se protéger.

Source : Un été sans mélanome : journée de prévention contre le cancer de la peau à Gustave Roussy

Source Gustave Roussy : Savoir bien observer sa peau

Source ACMS : Travailler au soleil par forte chaleur

Journées prévention santé en Police





La DRHFS/SDPASP a organisé des journées prévention santé (JPS Police) en partenariat avec les mutuelles Intériale et MGP.
Au programme de ces journées, des animations et des ateliers ont été mis en place pour apporter des conseils avisés aux personnels de la Police nationale sur des thématiques relatives à l'ergonomie au travail, l'alimentation et la gestion du stress.

D'autres modules étaient destinés aux fonctionnaires de police travaillant en horaires décalés. Ces derniers ont pu ainsi bénéficier des recommandations d'un professionnel en matière de nutrition. Plusieurs journées ont été programmées sur le premier semestre 2025, aux dates suivantes (sous réserve d'éventuelles modifications) :

Si vous souhaitez organiser une JPS, vous pouvez contacter le pôle partenariats de la DRHFS aux numéros suivants : **01 80 15 48 49** ou **01 80 15 46 81**

Mai 2025	Juin 2025
20 mai 2025 – DZPN et DIPN Nord / Lille	**18 juin 2025** – CPN Vierzon
22 mai 2025 – DIPN Arras	**19 juin 2025** – DDPN Bourges
	26 juin 2025 – CPN Cherbourg
	27 juin 2025 – DIPN Saint-Lô
Modules destinés aux travailleurs de nuit (programmés à la prise de service)	
19 mai 2025 – DZPN et DIPN Nord Lille	**18 juin 2025** – DDPN Bourges
21 mai 2025 – DIPN Arras	**25 juin 2025** – CPN Cherbourg
17 juin 2025 – CPN Vierzon	**26 juin 2025** – DIPN Saint-Lô

La prévention dentaire prend une nouvelle forme avec *M'T dents tous les ans* !



Depuis le 1er avril 2025, l'Assurance maladie renforce le programme M'T dents pour favoriser la prévention bucco-dentaire. Cette disposition répond aux recommandations de la Haute Autorité de santé (HAS).

Le programme M'T dents proposait jusqu'à maintenant la prise en charge d'un rendez-vous bucco-dentaire tous les 3 ans. À ces âges, l'Assurance maladie envoyait une invitation et un bon de prise en charge à transmettre au praticien lors du rendez-vous.

Depuis le 1er avril, le programme prend une nouvelle forme. Les jeunes âgés de 3 à 24 ans bénéficient désormais chaque année d'un examen de prévention et des soins nécessaires définis lors de ce rendez-vous.

L'Assurance maladie prend en charge à 100 % ce programme, sans aucune avance de frais.

Un rendez-vous annuel pour les personnes mineures et majeures (jusqu'à 24 ans).

Tous les ans, au mois anniversaire de l'enfant, les parents ou la personne majeure recevront désormais une invitation par mail pour un rendez-vous sans avance de frais. Les parents ou le jeune majeur peuvent choisir le praticien (chirurgien-dentiste). certains âges clés (3, 6, 12 et 18 ans), un courrier postal sera toujours adressé, tel que le prévoyait le précédent dispositif.

Pour en savoir plus : Source Service-Public

Le dispositif *Mon soutien psy* évolue

Mon soutien psy vous permet de bénéficier de séances d'accompagnement psychologique prises en charge par l'Assurance maladie. Vous pouvez notamment solliciter ce dispositif si vous éprouvez un trouble anxieux d'intensité légère ou modérée, si vous êtes déprimé ou si vous souffrez d'un trouble du comportement alimentaire. *Mon soutien psy* évolue : désormais vous pouvez notamment bénéficier d'un nombre plus important de séances remboursées.



Le dispositif *Mon soutien psy* est accessible à partir de 3 ans. Il s'adresse à toutes les personnes en souffrance psychique d'intensité légère à modérée.

Vous pouvez bénéficier du dispositif notamment :
- si vous vous sentez angoissé, anxieux, déprimé ou stressé ;
- si vous avez du mal à dormir ;
- si vous souffrez de troubles du comportement alimentaire ;

si vous avez des problèmes liés à votre consommation d'alcool, de tabac et/ou de cannabis (un abus ponctuel ou répété, ou une consommation nocive), sans souffrir de dépendance.

Vous pouvez désormais bénéficier **d'au maximum 12 séances avec un psychologue prises en charge par l'Assurance maladie,** contre 8 auparavant.

Pour en savoir plus : Source Service-Public

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Participez au défi « Mai à vélo » au ministère de l'Intérieur : partagez une photo de vous à vélo !

Dans le cadre de l'opération « Mai à vélo », le ministère de l'Intérieur a invité tous les agents à relever un défi tout au long du mois de mai.

- **Le défi « Mai à vélo » : partagez une photo de vous à vélo !**
  > Ce défi était de se remettre en selle ! Que vous soyez engagé, passionné de vélo, cycliste du dimanche ou adepte des trajets domicile-travail, seul ou en groupe, cette occasion a été immortalisée en prenant une photo.
- **Comment participer ?**
  > Il suffisait de prendre une photo de vous à vélo, lors d'une balade, d'un trajet quotidien ou d'une sortie entre collègues et de l'envoyer à : mission-developpement-durable@interieur.gouv.fr
- **Le résultat ?**
  > Une toile géante avec toutes vos photos à vélo, façon fresque, sera exposée sur le site Lumière, dans les locaux de la DEPAFI.



Bon pour la santé, bon pour l'environnement, bon pour le moral : faire du vélo est hautement recommandé. Alors tous en selle pour ce défi collectif et inspirant !

Sensibilisation au trouble du spectre de l'autisme dans les Landes (40)



Lors de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme du 2 avril, un atelier de sensibilisation au trouble du spectre de l'autisme (TSA) a été proposé aux agents du périmètre de l'administration territoriale de l'État (ATE) et des services de sécurité.

Cette séance s'est tenue sous la présidence de Stéphanie Monteuil, secrétaire générale de la préfecture des Landes et référente départementale sur le handicap. Elle était animée par l'association *Autisme Landes* qui travaille en collaboration avec le centre de ressources autistique des Landes, ainsi que par une personne présentant un TSA.

Ce temps a permis de mieux comprendre ce qu'est un TSA et comment il peut se manifester, afin d'adapter nos pratiques d'accueil et d'accompagnement pour un service public plus accessible.

Les participants ont vivement apprécié la qualité et la richesse de la présentation, que ce soit au niveau de l'expertise des intervenants ou des différents échanges.

Le mot d'ordre qui est à retenir de cette séquence est la bienveillance pour le mieux vivre ensemble !

Contact : **Marie Peltekian**, cheffe de la section action sociale, formation et prévention / SGCD40.
Mél. sgc-action-sociale@landes.gouv.fr

Une journée de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal par le département de l'action sociale du SGCD de Seine-et-Marne(77)

A l'occasion de *Mars Bleu*, le département de l'action sociale de Seine-et-Marne a organisé une journée de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal le mardi 11 mars dernier. Cette action, essentielle pour prévenir et détecter précocement la maladie, était ouverte à tous les agents.









Cette journée organisée avec les représentantes départementales de la ligue contre le cancer a été un succès et a attiré 84 personnes.
la Ligue contre le cancer a tenu un stand d'information avec vente de goodies. Pour parfaire cette journée, un coin collation et une tombola étaient organisés par le DAS.

Contact : département de l'action social / SGCD77 - Mél. sgc-action-sociale@seine-et-marne.gouv.fr

Un serious game gestion de crise en Sarthe (72) : sensibiliser les agents de l'État à cet enjeu d'aujourd'hui et de demain

Le 3 avril, une dizaine d'agents de l'administration territoriale de l'État (ATE) ont pu participer à un serious game organisé par le cabinet du préfet et animé par le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS). Pendant deux heures, les agents ont pu investir le rôle des différents acteurs de la gestion de crise (Préfet, SDIS, SAMU...) et apprécier les enjeux d'une action coordonnée et fluide en interservice, à travers une mise en situation ludique.







A l'issue, le Préfet est venu saluer les agents et échanger avec eux sur les enjeux de la gestion de crise.

Contact : **Anne-Charlotte Bertrand**, directrice de cabinet / SGCD72 - Mél. anne-charlotte.bertrand@sarthe.gouv.fr

Préfecture de la Savoie (73)

À la découverte des métiers de préfecture



La préfecture de la Savoie a ouvert ses portes le mardi 25 mars 2025 à une quinzaine d'étudiants en 3e année de licence droit public à l'Université *Savoie Mont Blanc*, pour une découverte des missions et des carrières au sein de cette structure.

En premier lieu, Laurence Tur, secrétaire générale de la préfecture et Patrice Poëncet, directeur du secrétariat général commun départemental (SGCD), ont présenté l'organisation générale d'une préfecture, ainsi que les différentes voies d'accès à la fonction publique d'État.

Ensuite, des échanges et ateliers interactifs avec des directeurs, chefs de service et de pôles de la préfecture et des sous-préfectures, et apprentis actuellement en poste, ont permis d'illustrer concrètement le rôle et les métiers des agents de préfecture.

Les étudiants ont ainsi pu découvrir les missions sur les thèmes suivants : sécurité intérieure, protection civile, relations avec les collectivités territoriales, réglementation, titres, expropriations publiques, installations classées, cabinet du préfet notamment.

Le formulaire d'évaluation distribué à l'issue, a confirmé que ce temps d'échanges avait permis aux étudiants de mieux appréhender l'organisation, le fonctionnement et les missions d'une préfecture, tout en contribuant à leur réflexion personnelle au regard de leur formation et de leur future orientation professionnelle.

Bien que la préfecture de la Savoie ait l'habitude d'accueillir des étudiants stagiaires, c'était la première fois qu'une telle opération information/séduction était réalisée auprès d'étudiants. Ce sera peut-être l'occasion de faire naître d'éventuelles vocations !

Cette action sera sans aucun doute renouvelée compte tenu de son succès, tant auprès des étudiants que des agents de la préfecture qui ont pu présenter et valoriser leur travail quotidien.

Contact : **Ariane Toursel,** cheffe du bureau des ressources humaines (BRH) / SGCD 73 à la préfecture de la Savoie.
Mél. ariane.toursel@savoie.gouv.fr

Mise en place d'un système de parrainage pour améliorer la qualité de vie et des conditions de travail



Dans le cadre d'un processus initié en 2023 visant à améliorer la qualité de vie et des conditions de travail, le SGCD de la Savoie a lancé un dispositif de « parrainage » au début de l'année 2025.

L'objectif est d'assurer un accueil de qualité et facilitateur d'intégration pour les nouveaux arrivants au sein de la préfecture, du SGCD et des deux sous-préfectures.

Cet accompagnement informel est différent du tutorat (qui concerne le champ d'apprentissage des missions).

Un groupe de 6 « marraines/parrains » volontaires issus de plusieurs directions a été constitué, représentant les différentes catégories d'agents et l'égalité femmes/hommes.

A l'arrivée d'un nouvel agent, une « marraine » ou un « parrain » se porte volontaire pour devenir un collègue « appui » ou « ressource », un référent pour l'agent.

L'accompagnement peut concerner les aspects pratiques (guide/conseils sur Chambéry), des informations générales sur les différents services et les interlocuteurs à contacter. Il peut consister par exemple en une visite des locaux de la préfecture, ou aller prendre son déjeuner dans les établissements privés de restauration conventionnés (pas de restaurant inter-administratif en Savoie).

La liste n'est pas exhaustive et sera alimentée par le retour d'expérience des différents acteurs concernés.

Les premiers retours sont très positifs :
- de la part des nouveaux arrivants pour l'aide et l'appui apportés dès le premier jour ;
- pour les « marraines/parrains » pour la satisfaction d'avoir été utiles.

Des liens entre collègues se tissent sans distinction de grade, de service ou de niveau de responsabilité.

Contact : **Nadine Francillard,** cheffe du pôle formation au bureau des ressources humaines (BRH), référente parrainage / SGCD 73 à la préfecture de la Savoie.
Mél. nadine.francillard@savoie.gouv.fr

RÉSEAUX

L'association Guy Hubert met la gastronomie à l'honneur



A l'occasion de la « Semaine des chefs » qui s'est tenue du 14 au 18 avril 2025, l'association *Guy Hubert*, a accueilli au sein de l'Hôtel de Police de Montluc à Lyon, quatre chefs maîtres cuisiniers de France sous la houlette du chef étoilé Christian Têtedoie.

Pour les fonctionnaires de police, il s'agit d'un moment de convivialité où la gastronomie est mise à l'honneur. Les recettes imaginées par les chefs ont été préparées et servies en collaboration avec l'équipe de l'association *Guy Hubert*.

Cet organisme, qui a un partenariat avec le ministère de l'Intérieur gère, entre-autres, un restaurant administratif qui propose chaque jour plus de 300 repas en faveur des personnels du ministère de l'Intérieur, à tarif préférentiel ou social, ainsi qu'un foyer dans un environnement sécurisé et adapté à leurs conditions de travail.

Pour toutes informations complémentaires sur les différents projets de l'année 2025, vous pouvez contacter l'association à l'adresse suivante : ass-guy.hubert@wanadoo.fr

RETRAITE

Liquidation des retraites pour les fonctionnaires ayant eu une activité dans le secteur privé



Attention aux conséquences de la mise en paiement d'une pension du régime général alors que vous continuez votre activité de fonctionnaire !

Vous êtes fonctionnaire et vous avez également exercé une activité dans le secteur privé, avant votre entrée dans l'administration.

Il est important de connaître les conséquences d'une demande de liquidation de votre pension du secteur privé :

- lors du dépôt de votre demande, vous devez certifier avoir cessé toute activité rémunérée. C'est-à-dire que si vous demandez la liquidation de votre pension du régime général (ou d'un autre régime), vous devez également cesser votre activité de fonctionnaire,
- si jamais vous continuez tout de même d'exercer votre activité au sein de la fonction publique, les services effectués depuis la liquidation de votre pension du régime général ne seront pas retenus dans le calcul de votre pension de l'Etat, de même que tout avancement d'échelon ou de grade intervenu au cours de cette période, votre situation sera « cristallisée » à la date d'effet de votre pension du régime général.

Exemple : vous demandez la liquidation de vos retraites du secteur privé à la date du 1er juillet 2025 : si vous continuez votre activité au ministère de l'intérieur jusqu'au 31 décembre 2026, votre pension de l'État exclura la période du 1er juillet 2025 au 31 décembre 2026.

De même, si vous avez bénéficié d'un nouvel échelon au 1er juillet 2025 ou plus tard, il ne sera pas retenu pour le calcul de votre pension. C'est l'échelon détenu 6 mois avant le 1er juillet 2025 qui sera retenu.

Votre intérêt est donc de demander la liquidation de vos pensions du secteur privé à une date identique ou postérieure à la date de votre retraite de l'État. Ainsi, vous ne perdrez aucun droit.

Les contacts et liens utiles :
ENSAP, pour vérifier vos données de carrière et de famille, envoyer un mél au SRE : https://ensap.gouv.fr
SRE (service des retraites de l'État) : https://retraitesdeletat.gouv.fr, rubrique « je contacte mon régime »
Tél. **02 40 08 87 65** (choix 2)
Portail inter-régimes : https://www.info-retraite.fr
RAFP : https://www.rafp.fr
Site Intranet de l'action sociale/Rubrique Retraite : https://actionsociale.interieur.rie.gouv.fr/index.php/retraite

LOISIRS

Du côté de la FJM…

Résidence Le Néouvielle Saint-Lary, été 2025



Idéalement située au cœur du village de Saint-Lary, notre résidence, labellisée *Famille Plus*, profite pleinement de l'ambiance authentique et animée de la station. Saint-Lary, c'est aussi des paysages préservés aux abords du Parc national des Pyrénées, à explorer en toute saison, une station thermale réputée et un patrimoine remarquable jalonnant les chemins de Saint-Jacques de Compostelle. Cette résidence dispose de 31 chambres, dont 25 familiales.

Dates d'ouverture : 7 juin au 20 septembre 2025.

Tél. : **05 62 39 43 88** - Mél. leneouvielle@fondationjeanmoulin.fr

Plus d'informations : https://www.fondationjeanmoulin.fr/les-residences-vacances/le-neouvielle/

Résidence Les Ecureuils Font-Romeu, été 2025



Située en plein cœur de la forêt, à 1 800 m d'altitude, entourée des pics les plus emblématiques des Pyrénées Orientales, elle vous offrira une vue exceptionnelle sur tout le plateau Cerdan. Font-Romeu est une destination idéale pour vos vacances d'été. Cette résidence dispose de 45 chambres spacieuses avec terrasse ou balcon.

Dates d'ouverture : 6 juin au 27 septembre 2025.

Tél. : **04 68 30 16 01** - Mél. lesecureuils@fondationjeanmoulin.fr

Plus d'informations : https://www.fondationjeanmoulin.fr/les-residences-vacances/les-ecureuils/

Parc résidentiel Le Domaine du Lac Aydat, printemps/été 2025



Niché dans un écrin de verdure, le Domaine du Lac vous accueille pour un séjour de détente, de relaxation et de découverte, à proximité immédiate du magnifique lac d'Aydat (850 m d'altitude), en plein cœur du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne et de la Chaîne des Puys, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Mobil-homes « confort » : disponibles en version 2 chambres et 3 chambres.
Mobil-homes « grand confort » : disponibles en version 2 chambres et 3 chambres.

Dates d'ouverture : 24 mai 2025 au 21 septembre 2025

Tél. **04 73 79 37 07** - Mél. ledomainedulac@fondationjeanmoulin.fr

Plus d'informations : https://www.fondationjeanmoulin.fr/les-residences-vacances/le-domaine-du-lac

COMPLÉTUDE



Accompagnez votre enfant vers la réussite !
De mars à juin, chaque jour compte : préparez efficacement les examens avec nos solutions sur mesure.
Journées Prépa Brevet et Prépa Bac :
Sessions de 3h tous les week-ends du 8 mai au 29 juin 2025, jusqu'à -25 % de réduction. Travail sur des sujets d'annales, correction des erreurs, derniers ajustements pour réussir le jour J !
Cours particuliers à domicile toute l'année :

- Frais de dossier offerts (au lieu de 80 €).
- 2 € de réduction/heure de cours.

Du primaire au supérieur, nous trouvons le professeur qu'il vous faut !

Plus d'informations : https://billetterie.fjm-loisirs.fr/s/50950_360827_completude

ISULA



Découvrez plus de 110 destinations en France continentale, Corse et Espagne : à la mer, à la montagne ou à la campagne.
Camping, mobil-home, chalet, appartement, villa ou hébergement insolite : il y en a pour tous les goûts !
Remises de 5 à 15 %, meilleur prix web garanti.

Plus d'informations : https://billetterie.fjm-loisirs.fr/s/50749_378409_isula-vacances

AGENDA

> Lundi 30 juin 2025 > Formation spécialisée du comité social d'administration de réseau des directions départementales interministérielles (CSAR DDI)
Salle des Commissions à 14 h 30 - Immeuble Lumière - 40, av. des Terroirs de France - Paris 12e.
> Mercredi 2 juillet 2025 > > Formation spécialisée du comité social d'administration ministériel (FS CSA ministériel)
Salle des Commissions à 14 h 30 - Immeuble Lumière - 40, av. des Terroirs de France - Paris 12e.

DÉPART/ARRIVÉE

> Arrivée à la SDASAP/DRH



Sylvie Nevenkic, a pris ses fonctions en qualité de chargée de mission PSC en remplacement de Laura Boulogne-Martine.



Christophe Franz, a pris ses fonctions en qualité de chef de section au bureau des affaires financières et de l'évaluation de la dépense (BAFED) en remplacement de Cassandre Cairo.

> Arrivée à la SDPASP/DRHFS
Elise Sahin, a pris ses fonctions en qualité de cheffe de la mission accompagnement des blessés (MAB)/BAP.

> Départs à la SDPASP/DRHFS
Bernard Morisset, adjoint à la cheffe du bureau de l'accompagnement des personnels (BAP) est parti à la retraite.
Zobeda Gaher, instructrice à la mission accompagnement des blessés (BAP/MAB) est affectée à la DNPJ à Nanterre.

Nutrition : manger de saison chaque mois !

Au-delà de leur impact écologique moindre (réduction des transports et des équipements nécessaires à leur conservation), la consommation des fruits et légumes de saison, c'est aussi de meilleurs apports nutritionnels, sans oublier le goût !

Pour en savoir plus :
Site Santé publique France :
www.mangerbouger.fr



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

SG/DRH/SDASAP
Directeur de la publication : Christophe Lantéri, sous-directeur de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel
Coordination-maquette : Mission Information-Animation de l'action sociale (MIAas) - Contact : **01 80 15 41 13**
Mél. action.sociale@interieur.gouv.fr - Site Intranet : actionsociale.interieur.rie.gouv.fr